

Décembre 2008

N° 4



Novel. len

Bulletin trimestriel
de la Fédération
des trompes
du Benelux asbl

Siège social
Chartreuzenberg 35
3220 Holsbeek

Secrétariat Officiel
A-M. DAOUT C/O ALBATROS
Rue du Bois, 5
B. 5660 Petite-Chapelle
GSM : +32 (0) 478 294 361



FEDERATION DES TROMPES DU BENELUX A.S.B.L.

BELGIQUE -BELGIE
P.P. 201 146
Bureau de dépôt : COUVIN 5660



Mot du Président

Chers amis,

On dit que "lorsqu'on n'avance pas, on recule". C'est pourquoi vos administrateurs essayent de prévoir, de saisir les opportunités qui se présentent et de s'adapter aux circonstances.

Dans ce Nouvelles, pour la première fois, nous invitons les membres de la FTB à payer leur cotisation FITF par notre intermédiaire. Ceci pour leur faciliter la tâche, mais aussi pour inciter ceux qui ne l'avaient pas encore fait, à effectuer ce pas. Comme vous le savez nous nous efforçons de vous intéresser aux activités de la FITF.

Pour le championnat à Luxembourg le 16 mai 2009 nous avons procédé à quelques modifications du programme (cfr. infra). Le règlement de certaines épreuves sera encore adapté prochainement. Pour ces modifications nous nous sommes inspirés des évaluations des derniers championnats. Mais nous devons aussi tenir compte des spécificités du site du championnat, la superbe abbaye de Neumünster dans le « Grund » de Luxembourg ville. (voir site-web: www.ccrn.lu).

Nous espérons que ces évolutions seront appréciées par la majorité de nos membres. Mais c'est évident, après le concours de Luxembourg nous devons de nouveau évaluer et nous adapter en conséquence.

Merci pour votre collaboration et meilleurs vœux pour 2009!

Pieter BROECKAERT
Président FTB

Bonne Année !

Que tous vos rêves se réalisent
en 2009.

Vous souhaitant prospérité,
beaucoup d'amour,
bonheur et succès.

La rédaction



RESPONSABILITE

La rédaction se réserve le droit de ne pas publier ou de ne publier que partiellement les articles qu'elle reçoit et elle n'est en aucune façon responsable de leur contenu.

La reprise d'articles du bulletin n'est autorisée qu'avec mention des sources et après accord de la rédaction.

December 2008

N° 4



Novel. len

Bulletin trimestriel
de la Fédération
des trompes
du Benelux asbl

Siège social
Chartreuzenberg 35
3220 Holsbeek

Secrétariat Officiel
A-M. DAOUT C/O ALBATROS
Rue du Bois, 5
B. 5660 Petite-Chapelle
GSM : +32 (0) 478 294 361



BENELUX JACHTHOORN FEDERATIE V.Z.W.

BELGIQUE -BELGIE
P.P. 201 146
Bureau de dépôt : COUVIN 5660



Editoriaal

Beste vrienden,

Men zegt wel eens dat stilstaan achteruitgaan is. We proberen daarom met het bestuur van de BJJ vooruit te kijken, in te spelen op opportuniteiten die zich aandienen en ons aan te passen aan de omstandigheden die zich voordoen.

In deze Novellen nodigen we de leden van de BJJ voor het eerst uit om het lidgeld van de FITF via de BJJ rekening te betalen. Wij proberen het u op die manier gemakkelijker te maken maar hopen tegelijk dat zoveel mogelijk BJJ leden die nog geen lid van de FITF waren, aan te sporen deze stap toch te zetten om zo in onze regio meer en meer interesse te kweken voor de activiteiten van de FITF.

Voor het kampioenschap in Luxemburg op 16 mei 2008 hebben we ook enkele wijzigingen in het programma doorgevoerd (cfr. infra). Het reglement van sommige proeven wordt binnenkort ook nog aangepast. Voor deze veranderingen hebben we ons geïnspireerd op de evaluaties van de vorige kampioenschappen. Wij moeten ook rekening houden met het specifieke karakter van de locatie, nl. de prachtige abdij van Neumünster (zie website: www.ccrn.lu), gelegen in de "grund" van Luxemburg stad.

Wij hopen deze ontwikkelingen door de meerderheid van onze leden positief onthaald zullen worden. In ieder geval zullen we na het Kampioenschap in Luxemburg opnieuw moeten evalueren en bijsturen.

Bedankt voor de medewerking en steun. Beste wensen voor 2009!

Pieter BROECKAERT
Voorzitter BJJ

Een Gelukkig Nieuwjaar!

Mogen al je dromen uitkomen
in het nieuwe jaar.
Veel voorspoed, liefde
en geluk gewenst in 2009.

De redactie



VERANTWOORDELIJKHEID

De redactie behoudt zich het recht voor, ingezonden artikelen niet of slechts gedeeltelijk te publiceren en is in geen geval verantwoordelijk voor de inhoud.

Het overnemen van artikelen uit het bulletin is slechts toegelaten mits vermelding van de bron en toelating van de redactie.



CALENDRIER ACTIVITÉS ACTIVITEITENKALENDER

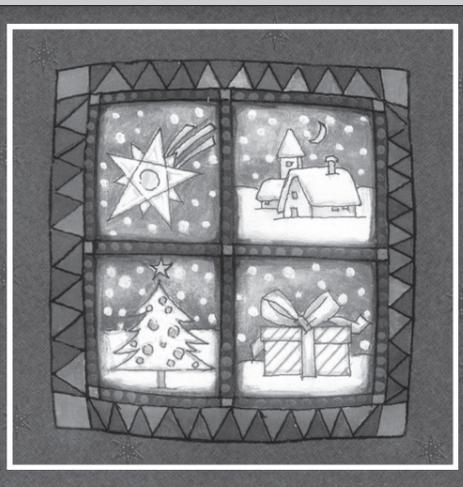


- Ý 21 mars
2009 : stage Saint Hubert
- Ý 4 et 5 avril 2009 : stage Hergnies
- Ý 13 avril 2009 : journée trompe Bertrix
- Ý 16 mai 2009 :
Championnat FTB à Luxembourg(*)
- Ý 27-28 juin 2009 :
Concours groupes à Lyon.

(*) Toutes les informations sur le championnat seront publiées au fur et à mesure sur le site de la FTB et dans le prochain Nouvelles. Le lieu exact est l'Abbaye de Neumunster (Centre Culturel de Rencontre) www.ccrn.lu

- Ý 21 mars 2009 : stage Saint Hubert
- Ý 4 et 5 avril 2009 : stage Hergnies
- Ý 13 avril 2009 : journée trompe Bertrix
- Ý 16 mai 2009 :
Kampioenschap B.J.F. in Luxembourg (*)
- Ý 27-28 juni 2009 :
Groepen Kampioenschap Lyon.

(*) Alle inlichtingen omtrent het kampioenschap zullen via de site van de B.J.F. en via de volgende Novellen verspreid worden. De plaats van het gebeuren is: de abdij van Neumünster (Centre Culturel de rencontre)



Sommaire

Bloc-Note	2
Appel à cotisation	3
Journée de trompes	4
30 ans au service de la trompe	5
7ème Stage de la région Nord - Pas de Calais	7
Journée de Trompe ardennaise	8
Championnat du Benelux	9
Ypres, c'est où ?	15

Inhoud

Te Noteren	3
Betaling lidgeld B.J.F.	3
Jaachthoorn-dag op.	4
30 ans au service de la trompe	5
7ème Stage de la région Nord - Pas de Calais	7
Journée de Trompe ardennaise	8
Benelux Kampioenschap	9
Ieper ! Waar ligt het?	15



Fédération des Trompes du Benelux A.S.B.L. Benelux Jachthoornfederatie V.Z.W.

N° compte : ING 360-0177868-73

Site internet : www.trompe.org

Président – Voorzitter :
Pieter BROECKAERT - Tél. : 32(0)16 44 06 68
Conseiller juridique – Juridische raadgever

Administrateurs – beheerders

Dirk BLOM - Tél. : 32(0)11 83 22 81 - 0472 91 74 08

Patrick BLYAU - Tél. : 32(0)479 75 71 71

Novelles - Novellen - Website

Anne-Marie DAOUT - Tél. : 33(0)3 24 32 34 95 (France) - 32(0)478 294 361

Secrétariat - Comptabilité - Novelles

Xavier DEHANT - Tél. : 32(0)81 22 70 79

Website

Géry DUESBERG - Tél. : 32(0)475 250 463

Relations Groupes

Jean-Paul HEINRICH - Tél. : 32(0)2 672 61 24

Championnat - Stages

Denis JACQUEMIN - Tél. : 32(0)477 580 999

Stages

Jacqy LOGNARD - Tél. : 32(0)87 47 58 20

Stages

Pierre VAN DEN ABBEEL - Tél. : 32(0)61 61 51 84

Relations Grand Duché de Luxembourg – Relaties Luxemburg

Johan WIJNEN - Tél. : 31(0)651 09 14 91 (Nederlands)

Relations Pays-Bas - Relaties Nederlands

Marc ZIMMER - Tél. : 32(0)477 53 80 32

Relations publiques

Editeur responsable :

Verantwoordelijke uitgever :

Patrick Blyau

8, avenue des Coquelicots

1420 Braine l'Alleud

Tél. : 32 (0)479 75 71 71

E-mail : ftb.nouvelles@gmail.com

Bureau de dépôt COUVIN

Verzendkantoor COUVIN



APPEL A COTISATION



BETALING LIDGELD B.J.F.

Nous vous invitons à payer votre cotisation 2009 :

Montant : 15 €

Compte : 360-0177868-73 de l'A.S.B.L. Fédération des Trompes du Benelux

Mention à indiquer : «paiement cotisation 2009 + Nom prénom + groupe éventuel»

(Pour les sonneurs hors Belgique : IBAN : **BE27 3600 1778 6873 BIC : BBRUBEBB** ou pour les français, paiement par chèque à l'ordre de la FTB, à faire parvenir à AM Daoût, secrétariat F.T.B. c/o Albatros, rue du Bois, 5 B.-5660 PETITE-CHAPELLE)

Attention : nous vous demandons d'effectuer le paiement avant le **31 janvier 2009**, afin que notre fichier de membres soit en ordre au plus vite.

Les groupes sont invités à effectuer un paiement en bloc dans la mesure du possible, un courrier a été envoyé dans ce but aux responsables avec, en annexe, la liste des sonneurs répertoriés au sein du groupe en 2008. Les groupes qui n'auraient pas reçu ce courrier sont invités à prendre contact avec AM Daoût.

Si vous faites partie d'un groupe, demandez à votre responsable s'il n'a pas déjà payé pour vous avant d'effectuer tout paiement.

Si vous faites partie de 2 groupes, une seule cotisation est à payer (arrangement à prendre entre les groupes).

Merci de votre collaboration.

Mogen wij vragen uw lidgeld te betalen voor het werkjaar 2009 :

Bedrag : 15 €

Rekening : 360-0177868-73 van de V.Z.W. Benelux Jachthoorn Federatie

Met de vermelding : "Betaling lidgeld 2009 + Naam en Voornaam"

Voor de blazers buiten België : IBAN : **BE27 3600 1778 6873 BIC : BBRUBEBB**

(Alleen de blazers uit Frankrijk die geen belgische rekening hebben, kunnen uitzonderlijk betalen met een franse cheque gericht aan : F.T.B. per adres AM Daoût, secretariaat F.T.B. c/o Albatros, rue du Bois, 5 B.-5660 PETITE-CHAPELLE)

Opgelet: Kan u de betaling uitvoeren voor **31 januari 2009** : dit om ons toe te laten de bestaande lijst van de leden te vervolledigen.

Indien u deel uitmaakt van een groep wil dan zo goed zijn, intern af te spreken om een gezamenlijke betaling uit te voeren en ons dan de lijst van de betalende leden op te sturen. U kan het formulier vinden in deze Novellen.

Alle groepen worden beleefd gevraagd hun betaling in één blok uit te voeren, er werd trouwens een brief naar de verantwoordelijken gestuurd met dezelfde aanmaning en een lijst van de leden van de groep voor het werkjaar 2008. Groepen die deze brief niet kregen worden vriendelijk verzocht contact te nemen met AM Daoût.

In ieder geval : indien u deel uitmaakt van een groep, controleer of uw groepsverantwoordelijke al dan niet uw lidgeld betaald heeft. Bent U lid van twee groepen dan is slechts één betaling van het lidgeld noodzakelijk (U kan onderling zelf de keuze van de groep bepalen).

Bedankt voor uw medewerking.

Cotisations FITF

Les sonneurs qui souhaitent s'affilier à la FITF pour 2009 peuvent payer leur cotisation FITF via la FTB en versant la somme de 42 € au compte **360-0177868-73 de l'A.S.B.L. Fédération des Trompes du Benelux**

Mention à indiquer :
«Cotisation FITF 2009 + nom et prénom »
La FTB se chargera de faire le nécessaire auprès de la FITF afin que le sonneur concerné soit en ordre et reçoive sa carte de membre FITF 2009.

Lidgeld FITF

De jachthoornblazers die zich bij de FITF willen aansluiten in 2009 mogen hun FITF lidgeld via de B.J.F. betalen, door een som van 42 € te storten op rekening n° **360-0177868-73 van de VZW Benelux Jachthoornfederatie.**

Te vermelden:
"Lidgeld FITF 2009 + naam en voornaam"
De B.J.F. zal het nodige doen bij de FITF opdat het lidgeld van de betrokken jachthoornblazer wordt doorgestort en dat deze zijn FITF lidkaart 2009 ontvangt.



Journée de trompes

samedi 21 mars 2009

Jaachthoorn-dag op

Zaterdag 21 maart 2009

Organisateurs Organisatoren
Fédération des Trompes du Benelux Jachthoorn Federatie Benelux
Royal Forêt St Hubert

Lieux et date Plaats en datum

Local des sonneurs de St Hubert ; samedi le 21 Mars 2009

(tous les cours se donneront à l'extérieur, prévoir en fonction

*In het lokaal van de Jachthoornblazers van St. Hubert : zaterdag 21 Maart 2009
 alle lessen worden buiten gegeven, denk eraan !!!!)*

Adresse du jour Gelegenheidsadres

Ferme du val de Poix (à gauche entre St Hubert et Poix – tussen Saint-Hubert en Poix)

Rendez-vous Aanvang

à partir de 8 heures (moulinette) début des cours 9 heures

start om 8 uur : verdeling van de groepen en begin van de lessen om 9 uur.

Participation aux frais :

25 € par personne payable au moment de l'inscription (cf talon d'inscription)

Le déjeuner de midi est compris dans ce prix, mais pas les boissons.

25 € per persoon betaalbaar samen met inschrijving (cf Inschrijvingsformulier)

Het middagmaal is voorzien in de pijs, drank echter niet

Inscriptions à l'aide du bulletin page 5 Inschrijvingen :met Inschrijvingsformulier

L'inscription est obligatoire, UN bulletin par sonneur (bulletin à photocopier si nécessaire!)

date limite d'inscription : 25 février 2009

(attention ne tardez pas à vous inscrire, il n'y a que 65 places disponibles)

*De inschrijving is verplicht, EEN Inschrijvingsformulier per blazer
 (formulier te fotocopieren indien nodig)*

Uiterste datum voor inschrijving : 25 februari 2009.

(opgelet niet aarzelen om zich in te schrijven, het aantal plaatsen is beperkt tot 65)

Brevet du sonneur classé Jachthoornbrevet

En fin de journée (inscription sur place ; affiliation FITF obligatoire, frais d'inscription : 10€ à payer sur place)

Op het einde van de dag (inschrijvingen ter plaatse ; lidkaart FITF is noodzakelijk,)

Si vous ne participez pas à cette journée de trompes, il est néanmoins possible

de vous inscrire au brevet, et de le présenter en fin de journée.

*Indien u niet aan de ganse dag deelneemt kan u zich toch inschrijven
 voor de proef van het Brevet op het einde van de dag.*

Il est toutefois plus facile de s'imprégner des obligations du brevet,

de s'y préparer pendant la journée de trompes et de le présenter en fin de journée .

*U begrijpt wellicht dat gemakkelijker is om zich tijdens de dag voor te bereiden
 tot het behalen van het Brevet om vervolgens 's avonds deel te nemen aan de proef.*



Journée de trompes - Jachthoorn-dag op

Bulletin d'inscription

Inschrijvingsformulier

A renvoyer **uniquement** à l'adresse de – **alleen op dit adres** :
 AM DAOÛT c/o Albatros Rue du Bois, 5 5660 PETITE-CHAPELLE
 Fax : +32 60 37 00 36 - E-mail : fth.nouvelles@gmail.com

Je soussigné,

Ondergetekende

Habitant à :

Volledig adres.....

souhaite, après avoir pris connaissance des conditions générales ci-dessus, m'inscrire au stage du samedi 21 mars 2009 à Saint Hubert.

Pour confirmation de mon inscription, je verse la somme de 25€ au compte **360-0177868-73 de l'A.S.B.L. Fédération des Trompes du Benelux**
Mention à indiquer : « Inscription stage St Hubert 21 mars 2009 »

(Pour les sonneurs hors Belgique : IBAN : **BE27 3600 1778 6873 BIC : BBRUBEBB**

ou pour les français, paiement par chèque à l'ordre de la FTB, à faire parvenir à AM Daoût, secrétariat F.T.B. c/o Albatros, rue du Bois, 5 B.-5660 PETITE-CHAPELLE)

wil me inschrijven, met duidelijke kennis van de vereisten van de stage St Hubert van 21 maart 2009

Ter bevestiging van mijn inschrijving stort ik de som van 25 € op bankrekening Rekening : 360-0177868-73 van de **V.Z.W. Benelux Jachthoorn Federatie**

Met de vermelding : **"Stage Saint Hubert 2009 + Naam en Voornaam"**

Voor de blazers buiten België : IBAN : **BE27 3600 1778 6873 BIC : BBRUBEBB**

(Alleen de blazers uit Frankrijk die geen belgische rekening hebben, kunnen uitzonderlijk betalen met een franse cheque gericht aan : F.T.B. per adres AM Daoût, secretariaat F.T.B. c/o Albatros, rue du Bois, 5 B.-5660 PETITE-CHAPELLE)



30 ans au service de la trompe

Le "Débuché des Flandres" a fêté ses 30 ans les 14 et 15 juin derniers, avec deux très belles manifestations à son programme.

L'une le samedi soir, avec un concert en l'église de Loon-Plage, au profit de l'association locale "Au-delà du cancer". Et l'autre le dimanche matin en l'église de Brouckerque, avec une messe de Saint-Hubert en l'honneur de ses invités... et à la mémoire de ses anciens sonneurs et membres sympathisants disparus.

A l'occasion de ces deux journées de convivialité, les sonneurs et amis du "Rallye Toujours", avaient également effectué le voyage depuis la région parisienne pour apporter une couleur complémentaire à ces deux prestations et donner ainsi le change, en alternance avec le groupe nordiste.

Le "Débuché des Flandres", qu'il est inutile de présenter dans les milieux de la trompe, doit surtout sa notoriété et sa réussite, à l'un de ses membres en particulier... Il est originaire de Neuville-en-Ferrain et ses loisirs d'adolescent n'étaient ni la trompe ni la musique, mais plutôt le football qu'il a pratiqué à un bon niveau en catégorie amateur.





30 ans au service de la trompe



Le "Débuché des Flandres" a fêté ses 30 ans les 14 et 15 juin derniers, avec deux très belles manifestations à son programme.

L'une le samedi soir, avec un concert en l'église de Loon-Plage, au profit de l'association locale "Au-delà du cancer". Et l'autre le dimanche matin en l'église de Brouckerque, avec une messe de Saint-Hubert en l'honneur de ses invités... et à la mémoire de ses anciens sonneurs et membres sympathisants disparus.

A l'occasion de ces deux journées de convivialité, les sonneurs et amis du "Rallye Toujours", avaient également effectué le voyage depuis la région parisienne pour apporter une couleur complémentaire à ces deux prestations et donner ainsi le change, en alternance avec le groupe nordiste.

Le "Débuché des Flandres", qu'il est inutile de présenter dans les milieux de la trompe, doit surtout sa notoriété et sa réussite, à l'un de ses membres en particulier... Il est originaire de Neuville-en-Ferrain et ses loisirs d'adolescent n'étaient ni la trompe ni la musique, mais plutôt le football qu'il a pratiqué à un bon niveau en catégorie amateur.

Il est donc venu à la trompe de chasse un peu par hasard comme beaucoup de gars du Nord d'ailleurs... et c'est en 1978 après avoir arrêté le sport, qu'il fit à l'âge de trente ans, ses premières armes en compagnie de quelques amis musiciens de Tourcoing qui venaient juste de créer ce nouveau groupe de trompes.

Plutôt doué pour cet instrument et aussi très actif et remarqué pour son dévouement et son charisme, il en devient vite le responsable technique et musical. En 1997, après le décès de Gérard Vandekerckove qui était le président de l'époque, il est nommé à cette fonction qu'il assume toujours à présent.

Il s'agit bien sûr de Jacques Vandenneede ... épaulé par son épouse Simone pour toutes les tâches administratives.

Depuis 30 ans il dirige chaque mercredi soir les répétitions de groupe, d'abord à Tourcoing, puis ensuite à Croix près de Lille et actuellement à Fauquissart près de Neuve-Chapelle, lieu où il réside.

En plus, chaque mardi il organise une soirée de travail technique, pour les sonneurs des environs et les étudiants de Lille trop éloignés de leurs groupes d'origine pour cause d'études.

Tout cela, malgré les activités qu'il a au sein de la FITF, d'abord en qualité de délégué de la région Nord et depuis quelques années, après une restructuration des régions, comme délégué départemental du Pas-de-Calais.

Il est en plus moniteur lors de certains stages de trompe et aussi juge officiel à l'occasion des concours de la FITF.

Depuis 2003... il organise et dirige également tous les premiers week-end d'avril à Hergnies, une petite bourgade située entre Saint-Amand et Condé-sur-Escaut, un stage de trompe qui rassemble chaque année à peu près 120 stagiaires et moniteurs.

Pendant ces 30 années passées au service de la trompe... et en plus des sorties avec le "Débuché des Flandres", il a également participé avec plusieurs formations bien connues, à de très nombreuses prestations et concours, ce qui veut dire bien entendu... encore et toujours de nouvelles répétitions et de nouveaux déplacements :

De 1983 à 1988 avec "les Trompes de Gand" : dont 1 championnat de France en catégorie B et 2 en catégorie A.



De 1989 à 2003 avec le "Rallye Arc-en-ciel" : dont 5 championnats de France en catégorie A et un palmarès de 3 titres de champion de France et 1 titre de champion de Bourgogne.

Pendant ces mêmes périodes, il sonnera également avec d'autres groupes :

- 1 Championnat de Normandie avec "les Trompes du Plat Pays"
- 1 Concert à Chamcourt avec "les Echos des Vallées"
- 1 Championnat de France en catégorie A avec "le Rallye deux Etangs" et une place de 2ème.
- 1 Concert à la basilique d'Eu avec "les Trompes d'Eawy"
- 1 Championnat de Belgique, avec "les Trompes du Brabant"

De 1990 à 1997 il a également chassé à courre avec un



Les 4 et 5 avril 2009



7ème STAGE DE LA REGION NORD PAS DE CALAIS



organisé au centre AMAURY à HERGNIES
Par le DEBUCHE DES FLANDRES et les TROMPES DE LA FORET DE St AMAND

Je soussigné(e)..... né(e) le :
Demeurant à :
N° tél :
Equipage ou société :
Catégorie F.I.T.F. :

Souhaite, après avoir pris connaissance des conditions générales ci-après, m'inscrire au Stage d'initiation et de perfectionnement du 4 au 5 Avril 2009 au centre AMAURY à HERGNIES au prix de 140 € .

Ci-joint un chèque de 70 € à l'ordre des TROMPES DE LA FORET DE St AMAND attestant ma demande d'inscription au stage (mandat International pour les étrangers).

La demande d'inscription est à adresser à :

Le RELAI FLEURI
668 Rue de la Grise chemise
59230 St AMAND LES EAUX

Conditions générales d'inscription et d'admission au stage

1. Les frais d'hébergement, de repas et de cours calculés au plus juste sont forfaitaires.
2. En cas d'absence du stagiaire, l'acompte versé ne pourra être remboursé, sauf disposition contraire prévue par les organisateurs.
3. Chaque participant s'obligera à ne manquer aucun des cours prévus dans le programme initial et s'engage à respecter les modalités pratiques d'organisation prévues (notamment les horaires de repas, le port de badge, l'interdiction de sonner pendant une plage horaire fixe, etc.)
4. Le séjour s'effectue sous couvert de la garantie de la propre assurance responsabilité civile et individuelle du stagiaire.
5. Les animaux ne sont pas admis, sauf disposition contraire prévue par les organisateurs.
6. Le stage étant exclusivement consacré à la trompe de Chasse et à la Vénérerie, toutes les questions politiques, confessionnelles ou idéologiques en sont, par principe, écartées.
7. Prévoir draps ou sac de couchage
8. Début du stage (moulinette) samedi 8h
9. L'inscription ne sera effective qu'après débit de l'acompte (pas de confirmation écrite)

Limite d'inscription :
1er mars 2009

Un acompte de 70 € est
à verser avec la demande d'inscription

SIGNATURE :
(signature des parents pour les mineurs)

Pour tous renseignements
complémentaires,
contacter **J. VANDENHEEDE**
Tél : 03 21 26 23 52
06 16 08 31 20





JournEe de Trompe Ardennaise

Organisé par
Le Rallye Trompes des Ardennes
«Croix Mambour »

Quand ?

le lundi de Pâques - le 13 Avril 2009

Adresse du jour :

Quartier militaire de Bertrix

Venant de l'autoroute E411 : prendre sortie 25(Reims ,Sedan ,Bouillon ,Bertrix), puis aller jusqu'au rond point des Corettes (zoning commerciale avec Meubles Lambermont, Delhaize AD, ...) et suivre le parcours flêché . Venant de Bouillon, continué sur la N 89 jusque le rond point des Corettes et suivre les flèches.

Participation au frais : 25 Euros payable au moment de l'inscription au compte n°732-6311030-67 du Rallye Trompe des Ardennes Bertrix* (repas de midi compris, sauf les boissons, excepté l'apéro qui sera offert)

Prévoir habillement en fonction des conditons atmosphériques, les cours se donneront à l'extérieur.

Programme : Accueil : 8h00 (Moulinette :8h15 et grand carré :8h30)

Début de la journée :9h15

Fin de la journée :17h30

Prodigueront leurs conseils : Jacky Lognard , Marc Zimmer, Yves Marie Théret,
Patrice Lecocq, Gilles Herman et de nombreux amis de la trompe.

Renseignements : *Philippe Manand (+32)477/781.634

Julien Titeux (+32) 472/976.292

Paul Pierret via tel (+32) 61/41.13.61 ou Gsm :(+32)495/241.362

Pour la France (préfixe :0033): Jacques Godart : Portable 06.20.58.05.72 ou 0329.803.845

Inscription :Talon à renvoyer (avant le 1 mars 2009),il n'y a que 40 places (5 stagiaires par classe)
à M. Daniel Carette 50,rue des combattants B-6880 Bertrix

Je soussigné M./Mme.....
Habitant :.....
Date de naissance :.....
Niveau FTB/Catégorie FITF :
Equipage/Groupe :

Fait à....., le.....

Signature

VS CHAMPIONNAT DU BENELUX SA 2009

Epreuves et fanfares imposées

Attention!

Le règlement général du concours du Benelux (version 2009) sera publié sur le site de la FTB (trompe.org) fin janvier 2009; le secrétariat de la F.T.B communiquera ce texte aux groupes et sonneurs qui lui en feront la demande.

Programme

Lors du débriefing du Concours 2008 de Zolder à l'Assemblée Générale en juin 2008 et au Conseil d'Administration suivant, une des remarques était que le programme de la journée était trop lourd par rapport au temps et aux moyens disponibles. Pour le concours 2009 au Luxembourg nous avons décidé exceptionnellement cette année 2009 de ne pas organiser l'épreuve Dames, Vétérans et Cheval, ainsi que le Championnat International (qui pourrait être remplacé par une démonstration si le programme le permet). Nous essaierons également de raccourcir l'épreuve de groupe.

Fanfares

Comme les années précédentes, les fanfares admises dans les différentes épreuves appartiennent en principe à l'un des deux groupes de fanfares homologuées par la F.I.T.F. et se trouvent donc toutes dans le recueil publié en 2002(*).

Il s'agit :

1°) des 51 fanfares dites « **Fanfares Obligatoires** », (fanfares de vénerie marquées d'un astérisque, présentées quelquefois comme la « liste Roger Laurent ») et

2°) de toutes les autres fanfares reprises dans le recueil de la F.I.T.F.

Les concurrents qui souhaiteraient présenter une fanfare ne figurant pas dans ces listes sont donc invités à en communiquer la partition au secrétariat au moment de leur inscription.

(*) Dans la mesure de ses disponibilités, le secrétariat de la F.T.B. se tient à la disposition des sonneurs ou groupes pour leur communiquer les partitions publiées par la F.I.T.F. dont ils pourraient avoir besoin pour leur préparation au championnat.

Epreuves FTB

- **Débutants:** Une fanfare à choisir par le concurrent parmi les fanfares suivantes : L'arrivée au rendez-vous ; le Vol-ce-l'est ; Le Sanglier ; le Débouché ; Le Daim ; Le Chevreuil

Remarque importante : comme lors des années précédentes, il est vivement recommandé aux concurrents de cette catégorie de sonner en ton simple.

- **Solo A** (accessible aux catégories 5 et 4 de la F.I.T.F.) : «Le Lancé»

- **Solo B** (accessible aux catégories 3 et 2 de la F.I.T.F.) : «Le Dix Cors Jeunement», suivie d'une seconde fanfare choisie par le concurrent parmi les Fanfares Obligatoires;

- **Championnat du Benelux :** «Les Echos de Piermont»(page 255 du recueil FITF), suivie d'une seconde fanfare choisie par le concurrent parmi toutes les autres fanfares reprises dans le recueil de la F.I.T.F. (à l'exclusion des Fanfares Obligatoires);

- **Coupe du Benelux :**

attention cette épreuve n'est pas appelée; les concurrents ne doivent pas s'inscrire, ils se présentent directement sur le terrain.



- premiers tours disputés en poules : chaque fois, une Fanfare Obligatoire au choix du concurrent ;
- pour les 1/4 de finale, 1/2 finale et finale (c'est-à-dire à partir des huit derniers concurrents) : chaque fois, une Fanfare parmi toutes les autres fanfares reprises dans le recueil de la F.I.T.F. (à l'exclusion des Fanfares Obligatoires) au choix du concurrent;

- Coupe des Dames : annulée
- Coupe des Vétérans : annulée
- Epreuve à cheval : annulée
- Duos : «le lièvre» (fanfare de vénerie, l'épreuve de duo sert aussi de sélection duo FITF)
- Trios : «La Valon» page 147 du recueil de la FITF, suivie d'une autre Fanfare Imposable, au choix des concurrents;

- Epreuve de groupe :
attention cette épreuve n'est pas appelée, mais le secrétariat demande aux animateurs des groupes d'annoncer leur participation et de lui faire connaître leur répertoire le plus tôt possible.

L'épreuve de groupe se déroule en deux manches. Les groupes adresseront au secrétariat, en même temps que leur engagement, une liste de fanfares (9 fanfares de vénerie, 3 fantaisies et 3 fanfares en radouci), toutes classées par ordre de préférence, qu'ils proposent au choix du jury. Ces fanfares constituent, dans l'esprit de ce type de concours, le cœur du répertoire du groupe

1ère manche : chacun des trois groupes sonne de une à trois fanfares (règlement définitif suivra) à choisir dans la liste ci-dessous (soit au total 9 fanfares pour les trois groupes), sans répéter une fanfare déjà sonnée dans cette poule de trois groupes. Le but recherché est - de créer une émulation entre groupes, - d'intéresser le public, cette manche devenant ainsi un mini-concert, et enfin - de gagner du temps en accélérant la mise en place des groupes. Aussi est-il recommandé aux groupes d'enchaîner les fanfares en évitant les prises de ton et les conciliabules entre membres du groupe.

2ème manche : chaque groupe interprète, par roulement, deux Fanfares Imposables, dont une sonnée entièrement en radouci (quelques courts passages en forte sont tolérés).

Toutes ces fanfares seront choisies, dès réception de l'engagement du groupe, dans la liste de neuf fanfares de chasse et de six fantaisies, dont trois en radouci, proposées par le groupe.

Liste des fanfares sélectionnées pour la 1ère manche:

Le Départ Pour La Chasse - L'Arrivée au Rendez-Vous - La Sortie du Chenil - Le Lancer - La Vue - Les Animaux en Compagnie - Le Changement de Forêt - La 2ème Tête - La 3ème Tête - La 4ème Tête - Le Dix-Cors Jeunement - Le Point du Jour - Le Lièvre - Le Sanglier - La Marche de Vénerie - Le Bat - L'Eau - L'Hallali sur Pied - L'Hallali par terre - Le Loup - Le Louvart - La Saint-Hubert - Les Honneurs L'Adieu des Maîtres - L' Adieu des Piqueux - Le Passer-l'Eau-en-Barque - Le Débouché - Le Rembuché - La Calèche des Dames - Le Blaireau - Le Dix-Cors ou la Royale.

Le choix des fanfares sonnées par les groupes pour cette épreuve se fera de la même manière que les années précédentes. Rappelons que les fanfares choisies pour chaque groupe seront sélectionnées dès réception de l'engagement; les groupes ont donc d'autant plus de chances de voir leurs fanfares préférées (vénerie, fantaisie et radouci) retenues comme fanfares du championnat qu'ils s'inscriront plus tôt à cette épreuve. Bien entendu, cette sélection sera ensuite communiquée à chacun des groupes dans les meilleurs délais.

Le secrétariat rappelle aux concurrents, sonneurs individuels ou groupes, que ces dispositions seront appliquées dans le cadre du règlement général du championnat.

En annexe: déclaration d'engagement

Epreuves FITF

- 5ème catégorie FITF: choisi le matin du concours par le Président du jury
- 4ème catégorie FITF: choisi le matin du concours par le Président du jury
- 3ème catégorie FITF : choisi le matin du concours par le Président du jury



CONCOURS BENELUX 2009 KAMPIOENSCHAP BENELUX 2009
DECLARATION D'ENGAGEMENT INSCHRIJVINGSFORMULIER

(A renvoyer au secrétariat de la F.T.B.: Mme A.-M. Daoût, 5, rue du Bois, B 5660 Petite-Chapelle)
(Terug te zenden naar het secretariaat van de B.J.F.: Mme A.-M. Daoût, 5, rue du Bois, B 5660 Petite-Chapelle)
Fax : 060/37 00 36 — e-mail : ftb.nouvelles@gmail.com

Nom du groupe - Naam van de groep :

Responsable sur le terrain - Verantwoordelijke op het terrein (Nom Naam + GSM) :

Composition du groupe - Samenstelling van de groep :

9 Fanfares de vénerie (par ordre de préférence) 9 Vénerie fanfares (volgens voorkeur):

- 1)..... 4)..... 7).....
2)..... 5)..... 8).....
3)..... 6)..... 9).....

3 Fantaisies (par ordre de préférence) 3 Fantaisies (volgens voorkeur):

- 1)..... 2)..... 3).....

3 Radoucis (par ordre de préférence) 3 Radoucis (volgens voorkeur):

- 1)..... 2)..... 3).....

Date et signature:
Datum en handtekening:

Joindre à la présente inscription une brève présentation du groupe : historique, organisation, anecdotes etc.../ Gelieve een korte beschrijving : historiek, organisatie, anecdotes etc ... van de groep bij te voegen



VS BENELUX KAMPIOENSCHAP 2009 VS

Opgelegde proeven en Fanfare's

Opgelet!

Het Algemeen Reglement van het Kampioenschap (versie 2008) is binnenkort beschikbaar op onze website. Het BJJ – secretariaat zal, in de mate van het mogelijke, de text aan de deelnemende jachthoorn groepen overmaken indien zij hiervoor een aanvraag doormailen.

Programme

Lors du débriefing du Concours 2008 de Zolder à l'Assemblée Générale en juin 2008 et au Conseil d'Administration suivant, une des remarques était que le programme de la journée était trop lourd par rapport au temps et aux moyens disponibles. Pour le concours 2009 au Luxembourg nous avons décidé exceptionnellement cette année 2009 de ne pas organiser l'épreuve Dames, Vétérans et Cheval, ainsi que le Championnat International (qui pourrait être remplacé par une démonstration si le programme le permet). Nous essaierons également de raccourcir l'épreuve de groupe.

Fanfares

Zoals de vorige jaren behoren de in de verschillende proeven toegelaten fanfares, tot één van de twee groepen van door de FITF gehomologeerde fanfares, die allen in de "recueil" van 2002 teruggevonden kunnen worden. Het gaat over:

1°) de 51 "verplichte fanfares" (vénerie-fanfares met een asterisk gemerkt, soms voorgesteld als de "lijst Roger Laurent") en

2°) uit alle andere fanfares opgenomen in de "recueil" van de FITF.

De concurrenten die een fanfare wensen voor te brengen die niet in deze lijsten voorkomen, worden dus uitgenodigd om de partituur ervan aan het secretariaat mede te delen, op het ogenblik van hun inschrijving.

(* In de mate van het mogelijke zal het secretariaat van de BJJ zich ter beschikking stellen van de blazers of van groepen om hen partituren, gepubliceerd door de F.I.T.F., mede te delen die zij nodig zouden hebben ter voorbereiding van het kampioenschap.

Proeven BJJ

Solo debutanten: Een fanfare te kiezen door de concurrent tussen de volgende fanfares: L'arrivée au rendez-vous ; le Vol-ce-l'est ; Le Sanglier ; le Débouché ; Le Daim ; Le Chevreuil

Belangrijke opmerking : zoals in de vorige jaren wordt het sterk aanbevolen aan blazers van deze categorie om in "ton simple" te blazen.

Solo A: (overeenkomend met de categorieën 5 en 4 van de FITF): "Le Lancé"

Solo B: (overeenkomend met de categorieën 3 en 2 van de FITF): "Le Dix Cors Jeunement" _ gevolgd door een tweede fanfare, gekozen door de concurrent tussen de "oplegbare fanfares".



Kampioenschap van de Benelux: « Les Echos de Piermont » (page 255 du recueil FITF), gevolgd door een tweede fanfare, gekozen door de concurrent uit alle andere fanfares opgenomen in de "recueil" van de FITF (met uitsluiting van de "verplichte fanfares").

Internationaal Kampioenschap van de Benelux: dit jaar wordt deze proef niet uitgevoerd

Coupe du Benelux :

Opgelet, deze proef is niet op afroeping; de deelnemers hoeven zich niet in te schrijven, zij melden zich aan ophet terrein

- eerste rondes betwist in "pools": telkens een fanfare naar keuze van de concurrent uit de "verplichte fanfares";
- voor de ¼ finale, ½ finale en finale (t.t.z. vanaf de laatste 8 kandidaten): uit alle andere fanfares opgenomen in de "recueil" van de FITF (met uitsluiting van de "verplichte fanfares") naar keuze van de concurrent;

Coupe des dames: dit jaar wordt deze proef niet uitgevoerd

Coupe des vétérans: dit jaar wordt deze proef niet uitgevoerd

Proef te paard: dit jaar wordt deze proef niet uitgevoerd

Duos: "le lièvre" (fanfare de vénerie, deze proef geldt ook voor de selectie FITF.

Trios: "La Valon » (p.147 van de recueil FITF), gevolgd door een "oplegbare fanfare" naar keuze van de concurrenten;

Proeven FITF

5^{de} categorie FITF : fanfare wordt gekozen door de voorzitter v/d jury

4^{de} categorie FITF : fanfare wordt gekozen door de voorzitter v/d jury

3^{de} categorie FITF : fanfare wordt gekozen door de voorzitter v/d jury

Groepswedstrijd :

Opgelet, deze proef is niet op afroeping, maar het secretariaat vraagt aan de groepsleiders om hun deelname en hun repertoire zo snel mogelijk te laten kennen.

Inderdaad, de organisatie van deze proef – identiek aan het verloop gedurende de laatste jaren – heeft alle voldoening gegeven. De groepsproef zal zich dus zoals de laatste jaren in twee onderdelen afspelen, waarbij de behaalde punten in elk van de onderdelen bijeen geteld worden voor het eindklassement. Voor elk onderdeel zullen telkens drie groepen tegelijkertijd opgeroepen worden door de juryleden om voor hen plaats te nemen.; (de organisatoren vragen aan de groepsleiders om goed op te letten dat de paviljoenen goed georiënteerd blijven naar de jury). Zoals vorig jaar zullen de groepen samen met hun inschrijving een lijst met fanfares (9 vénerie fanfares, 3 fantasiestukken en 3 radoucis) sturen, geklasseerd volgens voorkeur, die zij voorleggen aan de keuze van de jury. Deze fanfares vormen, in de geest van dit genre van wedstrijd, het hart van het repertoire van de groep

STIHL®

Matériel pour l'entretien du parc, du jardin et de la forêt



1^e onderdeel: elk van de drie groepen blaast om de beurt 1 of 3 verschillende fanfares te kiezen (definitief reglement volgt), uit de onderstaande lijst (of in het totaal 9 fanfares voor de drie groepen), zonder ooit een fanfare te herhalen die reeds in deze "pool" van drie groepen gespeeld werd. Het nagestreefde doel is een sfeer tussen de groepen te creëren, het publiek te betrekken zodat dit onderdeel een mini-concert wordt, en tenslotte tijd te winnen door de opstelling van de groepen te versnellen. Het wordt ook aangeraden aan de groepen om de fanfares op elkaar te laten volgen en te vermijden steeds de toon te nemen of nog te overleggen tussen de leden van de groep.

2^e onderdeel: Iedere groep interpreteert om de beurt twee oplegbare fanfares, waarvan één volledig in radouci (enkele korte passages in forte zijn toegelaten).

Alle fanfares zullen gekozen worden, vanaf de inschrijving van de groep, uit de lijst van de 9 jachtfanfares en 6 fantasiestukken, waarvan 3 in radouci, voorgesteld door de groep.

Lijst van de geselecteerde fanfares voor het eerste onderdeel:

Le Départ Pour La Chasse - L'Arrivée au Rendez-Vous - La Sortie du Chenil - Le Lancer - La Vue - Les Animaux en Compagnie - Le Changement de Forêt - La 2^{ème} Tête - La 3^{ème} Tête - La 4^{ème} Tête - Le Dix-Cors Jeunement - Le Point du Jour - Le Lièvre - Le Sanglier - La Marche de Vénerie - Le Bat-L'Eau - L'Hallali sur Pied - L'Hallali par terre - Le Loup - Le Louwart - La Saint-Hubert - Les Honneurs - Les Adieux des Maîtres - Les Adieux des Piqueux - Le Passer-l'Eau-en-Barque - Le Débucher - Le Rembucher - La Calèche des Dames - Le Blaireau - Le Dix-Cors ou la Royale.

De keuze van de door de groepen gespeelde fanfares voor deze proef zal zoals vorige jaren gebeuren. Laat ons eraan herinneren dat de fanfares voor elke groep vanaf hun inschrijving zullen gekozen en bepaald worden; de groepen zullen dus meer kans hebben om hun voorkeursfanfares (vénerie, fantasie en radouci) als wedstrijdstuk weerhouden te zien, wanneer zij vroeg inschrijven. Natuurlijk zal de selectie zo snel mogelijk medegedeeld worden aan elke groep.

Het secretariaat herinnert de deelnemers, jachthoornblazers individueel of groepen eraan dat alle regels zullen toegepast worden, conform aan het Algemeen Reglement van het Kampioenschap.

Publié avec l'aimable autorisation de la FITF

La VALON (Oise)

Vicomte René de Valon



Les ÉCHOS de PIERPONT

à l'Équipage de Roussart

Alexis Van Damme (1990)



Ypres : c'est où ?

Je ne veux pas connaître les distances... Cela m'empêche de connaître, de voir, de sentir les gens, leur mode de vie et ce qu'ils transmettent. C'est ce que j'ai vécu ce 3 octobre 2008.

Un concert de trompe de chasse avec chorale était prévu, je fus invité car Jacques Lemaire m'y convia en temps qu'ami et comme son premier moniteur. La surprise fut totale. Organisation dans les moindres détails, dans une salle superbe et avec un public nombreux. Surprise aussi sur le plan musical : non, n'y cherchez pas la perfection, ni le ton trop haut, ni le ton trop bas mais :

- 1) un groupe d'amis ; ils ont travaillé peut être dans leur coin, mais ils sont là ! Avec leurs fanfares locales, une pianiste remarquée, une ambiance champagne (fanfare le vin de champagne).

Entre parenthèses : bravo à Sylvain Oudot dont j'apprécie l'écriture musicale – je dirais presque naturelle - quand j'écoute quelques morceaux... je sais ce qui va suivre.

- 2) Ils ont osé présenter des fanfares avec chorale (Freiz Lietz de C.M. von Weber) et (La chasse de Gounod) avec des arrangements de Jacques Lemaire.

Bravo. Ils ont osé et ont réussi et ont bien raison.

Il est vrai que certains sonneurs méritent un écolage plus approfondi et pour cela, quelques stages leur feraient le plus grand bien.

Bref il n'y a pas qu'André qui fut enchanté, la salle comble a applaudi.

En plus une réception animée était prévue et des échanges nombreux y furent récoltés. Notre ami Koen Broeckaert y trouva également quelques satisfactions.

Encore merci pour votre dévouement et merci pour cette agréable soirée.

Bonne continuation.

Ieper... waar ligt het? Ver ...

Ik wil zelfs de afstand niet kennen want dat zou een belemmering zijn om met hen in contact te komen, ze

Freiz Lietz & Andre

Ieper ! c'est loin ...

beter te leren kennen en kennis te kunnen maken met hun levensgewoonten en hun levenswijsheden. Dit is wat ik heb kunnen beleven 3 oktober laatstleden tijdens een concert van jachthoorn en koor. Ik had het genoeg uitgenodigd te zijn door Jacques Lemaire, als zijn eerste leraar die intussen een goede vriend is geworden.

Het was voor mij een grote verrassing. Alles was tot in de kleinste details georganiseerd. Een mooie zaal en een groot publiek. Het was echt genieten zonder kritisch te moeten zijn.

- 1) Een groepje vrienden die op hun eigen houtje gerepeteerd hebben en er gekomen zijn dankzij hun volharding. Nu kunnen we genieten van hun locale fanfares ; begeleid door een opmerkelijk pianist, Het was een wergave van een geweldige sfeer die de prikkelingen van de champagne weergaven (fanfare le vin de champagne).

Tussen haakjes, een dikke proficiat aan Sylvain Oudot die ik heel erg waardeer omwille van zijn schrijfstijl die zo natuurlijk is!

- 2) Wat een durf om fanfare en koor met elkaar te combineren ((Freiz Lietz de C.M. von Weber) et (La chasse de Gounod) met de arrangementen van Jaques Lemaire.

Bravo voor hun durf, doorzetting en succes dientengevolge!

Het is wel degelijk zo dat bepaalde blazers degelijk vooruitgang zouden boeken indien ze enkele stages konden volgen. Kortom, niet alleen André was in de wolken maar de hele zaal uitte haar waardering door het daverend applaus.

Tijdens de receptie is het tot een uitwisseling gekomen van verscheidene gedachten waar Koen Broeckaert heel tevreden over is.

Nogmaals dank voor uw toewijding, veel succes toegewenst en ... doe zo voort!

TROMPES

CORNELIUS

FABRICANT - VENTE ET RÉPARATION

Contact : Géry Duesberg
 Fax : 081/40.33.94
 Tél.: 0475/250.463
 E-mail : duesberg@skynet.be

**Vente & réparation
 en Belgique**

**Verkoop & reparatie
 in België**